

Des formations  
Depuis  
1937  
à l'animation

# DEJEPS

Animation socio-  
éducative ou culturelle



Mention  
développement de  
projets,  
territoires et  
réseaux



## Qu'est ce que c'est ?

Le DEJEPS est un diplôme du Ministère de la Jeunesse et des Sports homologué au niveau III qui s'articule autour d'une logique de compétences. Il est inscrit au RNCP.

## Combien d'heures de formation ?

2 373 heures dont 700 heures en centre de formation et 1 673 heures en structure sur 19 mois.

## Pour quel métier ?

Les diplômé.e.s de cette mention du DEJEPS interviennent sur des postes à responsabilités en qualité de coordonnateur.trice, responsable de secteur, animateur.trice à la coordination de projets, adjoint.e de direction, agent.e de développement...

## À quelles conditions ?

Être âgé de plus de 18 ans au 1er janvier de l'année de l'admission

Être titulaire de l'attestation « premiers secours » (PSC1)

Répondre à l'une des quatre conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois ou 400 heures en tant que bénévole ou professionnel
- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum.

### **Pour quel public ?**

Ces professionnel.le.s sont amené.e.s à intervenir avec tous les publics dans des milieux professionnels variés. Les employeurs sont des associations de l'animation socio-culturelle, des collectivités locales, des centres sociaux, des structures de l'économie sociale et solidaire.

### **Quand c'est ?**

Début de formation :  
18 mars 2019  
Fin de formation :  
9 octobre 2020  
Test (écrit et oral) de sélection :  
11 mars 2019  
Date limite de dépôt de  
dossiers :  
4 mars 2019

### **Où c'est ?**

À la Fédération CSC 58  
2 Bvd Duclos, Nevers

Au CFPPA du Morvan,  
de Château-Chinon

### **Combien ça coûte ?**

8 400 €

Les stagiaires peuvent bénéficier :

D'un plan de formation employeur  
Du compte personnel d'activité  
D'un plan de professionnalisation

### **Dans quelle structure exercer ?**

Cette formation vise à former un.e professionnel.le responsable qui intervient dans un contexte institutionnel et législatif sur un territoire donné. Il.elle prend en compte les valeurs de l'Éducation Populaire, les politiques publiques, il participe au fonctionnement de la structure qui l'emploie et au développement du partenariat. Pour ce faire, il.elle met en œuvre des projets d'animation et de formation en coordonnant le travail d'équipe dans des démarches pédagogiques adaptées et participatives. Il.elle évalue l'efficacité des projets mis en œuvre.

## UC préparées et validées en formation

**UC 1** : Être capable de concevoir un projet d'action

**UC 2** : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

**UC 3** : Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socioéducative

**UC 4** : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

La formation est ouverte à un parcours modulaire par UC

## Pour s'inscrire

- > rendez-vous sur [cemeabfc.org](http://cemeabfc.org)
- > procurez-vous le dossier d'inscription
  - soit en le téléchargeant sur le site
  - soit en contactant les Ceméa

Contactez-nous pour plus de renseignements

### Bourgogne Franche-Comté

#### Besançon

Ceméa

18 rue de Cologne

BP 117

25013 Besançon Cedex

Tél : 03 81 81 33 80

Fax : 03 81 82 33 07

Courriel : [asso@cemeabfc.org](mailto:asso@cemeabfc.org)

Site : <https://cemeabfc.org>



Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre

